

plus fragmenté. De même, le secteur bancaire espagnol, jusque là peu concentré, se regroupe rapidement.

### Intégration européenne et internationale

L'informatique et autres secteurs déjà fortement internationalisés ou européens connaissent de bien moindres réorganisations que les secteurs qui opéraient principalement sur des marchés nationaux, ce qui est le cas des fournisseurs d'équipement des marchés publics (télécommunications, gros matériel électrique, matériel de chemin de fer), des industries agro-alimentaires ou des banques et assurances. Tandis que le faible niveau de l'offre nationale poussait à des regroupements d'abord nationaux, le faible niveau d'intégration internationale incite à des regroupements communautaires et extra-communautaires.

### Concurrence

À cause de la déréglementation et de l'ouverture des marchés, les secteurs fortement réglementés et protégés, et à faible concurrence, notamment les transports aériens en France, connaissent de plus fortes restructurations que ceux qui devaient affronter des marchés très concurrentiels.

### Performance des États membres

Il est clair que les secteurs qui connaissent les plus forts écarts de prix et de performance entre les divers États membres de la CE seront les plus fortement affectés. Parmi ces derniers, on trouve de nombreux secteurs des services : services financiers et assurances, distribution, tourisme.

Le tableau 1 résume les principaux éléments de cette grille d'analyse en illustrant d'exemples.

L'accélération des fusions-acquisitions, des prises de participation majoritaires et minoritaires et de la création de coentreprises observée dans la CE à la fin des années 80 confirme l'importance

de ces phénomènes de restructuration et de concentration.

À nouveau, il serait fallacieux d'attribuer cette accélération au seul effet d'Europe 1992. Toutefois, les indices suivants confirment que l'échéance de 1992 a joué en la matière un rôle d'amplificateur :

- l'accélération des fusions-acquisitions dans les années 80 a été plus marquée dans la CE que dans les autres parties du monde;
- plus que les opérations nationales, ce sont les opérations communautaires et internationales qui ont connu la plus forte croissance;
- parmi les motivations données par les chefs d'entreprise pour les prises de contrôle et la création de coentreprises, le renforcement de la position de marché vient en tête pour les fusions-acquisitions et les prises de participation majoritaires, tandis que c'est la R et D pour la création de coentreprises. Dans ce dernier cas, ce sont les opérations communautaires qui prennent le plus d'essor, soulignant l'importance des efforts communautaires de R et D, de façon, notamment, à relever le défi japonais.

Enfin, une analyse sectorielle démontre que le secteur bancaire, l'industrie des produits chimiques, les industries agro-alimentaires, les assurances et la distribution sont les secteurs qui connaissent le plus de mouvements, tandis que l'informatique et les industries extractives sont peu affectées, ce qui confirme les conclusions des deux grilles de lecture qui ont été proposées précédemment.

### **4.3 Relance de l'investissement étranger dans la CE**

La mise en oeuvre d'Europe 1992 ne s'accompagne pas seulement d'une forte relance de l'investissement intra-communautaire mais également d'une explosion de l'investissement étranger en